

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Séance Fond'action — Évaluation SERUM & coaching individuel 2h

Article 1 — Parties au contrat

Prestataire : Anne Henot, coach professionnelle certifiée (RNCP n°68793 niveau 6, RS n°5242, Level 2 ICF — certifié par Coaching Ways France), praticienne certifiée SERUM, exerçant à titre individuel.

Anne Henot EI, N°de Siret : 82137207500019

Client : Toute personne physique procédant à l'achat de la séance Fond'action via la page de paiement Stripe associée aux présentes conditions.

Article 2 — Objet et description de la prestation

Fond'action est une séance intensive individuelle d'une durée de 2 (deux) heures, combinant évaluation des soft skills par la méthode SERUM et coaching professionnel individuel. Elle a pour objet d'aider la cliente à clarifier ses ressources comportementales, identifier ses freins, et définir un cap d'action concret.

La prestation comprend :

- Une phase de diagnostic (15 minutes) : état des lieux de la situation, des blocages et des tentatives antérieures ;
- Une évaluation SERUM des soft skills (1 heure) : identification des compétences comportementales de la cliente, avec transmission d'un compte-rendu écrit détaillé à l'issue de la séance ;
- Une phase de coaching individuel (30 minutes) : travail sur le frein principal identifié ;
- Un plan d'action (15 minutes) : définition de 2 actions concrètes à réaliser dans les 7 jours suivants.

La séance se déroule en visioconférence.

La prestation constitue un accompagnement professionnel. **Elle ne constitue pas une prestation de conseil, de thérapie, de psychothérapie, ni de formation au sens réglementaire.**

Article 3 — Conditions financières

Prix : 200 € (deux cents euros) TTC, réglés au moment de la réservation.

TVA : TVA non applicable — art. 293B du CGI.

Modalité de paiement : Paiement par carte bancaire via la plateforme sécurisée Stripe.

Article 4 — Réservation et confirmation

La séance est réservée via le lien TidyCal communiqué sur la page de l'offre. Elle est confirmée à réception du paiement. Un lien de visioconférence est transmis automatiquement à la cliente avant la séance.

Article 5 — Annulation et report

Par la cliente : Toute annulation ou demande de report doit être effectuée au moins 48 heures avant la séance. En deçà de ce délai, la séance est due et aucun remboursement ni report n'est accordé, sauf cas de force majeure.

Par la coach : En cas d'annulation à l'initiative de la coach (hors force majeure), la cliente est proposée à un report ou remboursée intégralement.

Article 6 — Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, la cliente dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de l'achat.

Toutefois, si la séance est planifiée et réalisée dans ce délai avec l'accord exprès de la cliente, celle-ci renonce à son droit de rétractation conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation. En procédant au paiement et à la réservation immédiate d'une date, la cliente reconnaît avoir demandé l'exécution immédiate de la prestation et renonce expressément à ce droit.

Article 7 — Déontologie et confidentialité

La coach exerce dans le respect du code de déontologie de l'ICF. Elle est tenue à la confidentialité de l'ensemble des informations échangées pendant la séance. Aucune information ne sera transmise à un tiers sans accord écrit préalable de la cliente, sauf obligation légale.

Article 8 — Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de la commande sont traitées conformément au RGPD (règlement UE 2016/679) et à la législation française applicable. Elles sont utilisées exclusivement aux fins de la relation contractuelle et de la réalisation de la séance. La cliente dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, exerçable par email à l'adresse de la coach.

Article 9 — Responsabilité

La coach s'engage à mobiliser l'ensemble de ses compétences et outils au bénéfice de la cliente. Son obligation est une obligation de moyens. Les résultats issus de la séance dépendent de l'implication active de la cliente.

Article 10 — Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

Article 11 — Médiation de la consommation

Conformément aux articles L616-1 et R616-1 du Code de la consommation, Anne Henot a désigné le médiateur de la consommation suivant, auquel la cliente peut recourir gratuitement en cas de litige non résolu à l'amiable :

CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 rue de Ponthieu – 75008 Paris

La cliente peut saisir le médiateur de trois façons :

- En ligne : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>
- Par email : declarer-un-litige@cm2c.net
- Par courrier : CM2C – 49 rue de Ponthieu – 75008 Paris

La cliente peut également consulter la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

En procédant au paiement, la cliente reconnaît avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.

Version en vigueur au 13 mai 2026.